

Image not found or type unknown



Fiche de paie photocopie est ce valable

Par **MEESA**, le **01/02/2009** à **11:19**

je voudrais savoir si mon employeur a le droit de me fournir une photocopie de fiche de paie et non pas l'original un changement survenu suite à un regroupement européen de saisie informatique nje veux savoir aux yeux de la loi française si c'est valable et autoriser